

PROVINCE DE QUÉBEC

COMMISSION SCOLAIRE HARRICANA

ÉCOLE INSTITUTIONNELLE ST-FÉLIX/ST-DOMINIQUE

PROCÈS-VERBAL

DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE des parents
de l'école institutionnelle Saint-Félix/Saint-Dominique
tenue à Saint-Félix, le mercredi 17 septembre 2008 à 19 h 00
au local d'informatique situé au 11, rue de l'Église

SONT PRÉSENTS:

M ^{me} Isabelle Payette	M ^{me} Nathalie Gauthier
M ^{me} Sophie Audet	M. Félix Labrecque
M ^{me} Johanne Auger	M ^{me} Annie Roy
M. Wesley Verreault	M ^{me} Karen Carignan
M ^{me} Valérie Chaîné	M ^{me} Sylvie Boisvert
M ^{me} Mélanie Landry	M ^{me} Michèle Larivière
M ^{me} Carolyne Lacourse-Plante	M. Danny Lamoureux
M ^{me} Jennifer Fillion	M ^{me} Lison Fortin
M ^{me} Marie-Ève Côté	M ^{me} Martine Sasseville
M ^{me} Sandra Savard	M ^{me} Patricia Duchesne
M ^{me} Thérèse Paradis	M ^{me} Suzie Héту
M ^{me} Caroline Doyon	M ^{me} Carole St-Pierre
M ^{me} Valérie Pomerleau	M ^{me} Mélanie Chabot
M ^{me} Jennifer V. Gagnon	M ^{me} Nadia Lavoie
M ^{me} Stéphanie Tremblay	M ^{me} Line Savoie
M ^{me} Isabelle Lévesque	M ^{me} Mélanie Ouellet
M ^{me} Nadia Labrecque	

M. Michel Picard, directeur

**1. OUVERTURE DE LA
RÉUNION**

M. Michel Picard préside l'assemblée et souhaite la bienvenue à tous.

M. Michel Picard agit à titre de secrétaire de réunion.

**2. LECTURE ET
ADOPTION DE L'ORDRE
DU JOUR**

M^{me} Karen Carignan, IL EST RÉSOLU, sur proposition de
QUE l'ordre du jour de cette réunion
soit et est adopté, tel que déposé.

ADOPTÉE.

**3. ADOPTION DU
PROCÈS-VERBAL DU
2009-09-12**

IL EST RÉSOLU, sur proposition de
M^{me} Michelle Larivière,

QUE le procès-verbal de la réunion du
12 septembre 2007 soit adopté tel que déposé.

ADOPTÉE.

**4. BUTS DE
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE**

M. Michel Picard explique les buts de l'assemblée générale
aux personnes présentes.

**5. RAPPORT ANNUEL
2007-2008**

M. Michel Picard présente le rapport annuel 2007-2008 et
mentionne que l'adoption en sera faite lors de la première
réunion du Conseil d'établissement.

**6. INFORMATION SUR LA
PROCÉDURE D'ÉLECTION**

M. Picard explique que l'assemblée doit procéder à
l'élection de deux parents afin de combler les postes
disponibles au sein du conseil d'établissement, soit ceux de
M^{me} Mélanie Chabot et M^{me} Martine Trottier.

Il explique ensuite les modalités d'élection. Les personnes
intéressées sont invitées à soumettre leur candidature.

**7. ÉLECTION DE DEUX
PARENTS AU C.E.**

M^{mes} Johanne Auger et Martine Trottier soumettent leur
candidature pour les 2 postes disponibles.

M^{me} Sylvie Boisvert, propose la fermeture de la période de
mise en candidature.

M^{mes} Johanne Auger et Martine Trottier sont élues au
conseil d'établissement.

**8. REPRÉSENTANT ET
SUBSTITUT AU COMITÉ
DE PARENTS**

Il est suggéré par M^{me} Karen Carignan que le choix des
représentant et substitut au comité de parents se fasse à
la première réunion du conseil d'établissement.

**9. ORGANISME DE
PARTICIPATION DES
PARENTS**

M. Michel Picard explique le rôle de l'OPP à l'assemblée.

IL EST RÉSOLU sur proposition de
M^{me} Karen Carignan,

QU'un organisme de participation des parents soit formé pour l'année 2008-2009. M. Félix Labrecque est nommé responsable de l'OPP par les parents de l'assemblée générale. Les parents intéressés à faire partie de l'OPP s'inscrivent sur la liste disponible à cet effet.

ADOPTÉE.

**10. QUESTIONS
DIVERSES**

Aucune question n'est apportée.

**11. CLÔTURE DE LA
RÉUNION**

IL EST RÉSOLU, sur proposition de M^{me} Karen Carignan, à 19 h 36,

QUE la séance soit levée

ADOPTÉE.

Le secrétaire,

Michel Picard